

Estimation des frais d'un Tracker (ETF)

- En gestion discrétionnaire et gestion conseil -

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des frais susceptibles de s'appliquer à l'achat et à la vente d'un tracker (ETF – Exchange Traded Fund) dans le cadre d'un contrat de gestion discrétionnaire ou de gestion conseil à trois moments différents : après un an, à la moitié de la période de détention et au terme de la période de détention.

Hypothèses et avertissements

Dans le cadre d'un contrat de gestion discrétionnaire ou de gestion conseil, la Banque applique un « all-in fee », c'est-à-dire un forfait annuel destiné à couvrir la gestion des investissements assurée par la Banque. Ce forfait comprend tous les frais, à l'exception des taxes. Le « all-in fee » est prélevé trimestriellement à l'avance, de sorte que vous payez pour la période à venir.

Dans l'exemple ci-après, nous sommes partis de l'hypothèse d'un investissement de 10 000 EUR dans un ETF (enregistré en Belgique et du type distribution) venant compléter un contrat de gestion discrétionnaire existant de type Balanced de minimum 1 000 000 EUR. Le forfait all-in fee appliqué s'élève à 1,1% (+21% de TVA).

Investissement complémentaire **10.000,00 €** Durée de détention **6 ans**

Frais liés aux services d'investissement - Frais perçus par Nagelmackers				
Frais uniques	Frais d'entrée	0,00%	Frais de sortie	0,00%
Frais récurrents	Commission de gestion hors TVA	1,10%		
	Droits de garde hors TVA	0,00%		

Taxes - Frais prélevés par l'État			
Frais uniques	Taxe boursière	0,12%	Frais relatifs à l'achat et à la vente
Frais récurrents	TVA	21,00%	

Frais liés aux produits - Frais prélevés par l'émetteur		
Frais uniques	Frais récurrents	0,28%

Dans le cadre du présent aperçu, nous faisons abstraction des évolutions positives ou négatives de la valeur de l'investissement. Nous partons du principe que cette valeur reste la même pendant toute la durée de détention de l'investissement, ce qui permet de visualiser directement le rendement minimum que l'investissement doit réaliser pour compenser ces frais.

La colonne « **Frais d'achat** » dans le tableau ci-dessous indique les frais et les taxes estimés au moment de la transaction d'achat. Elle reprend également la totalité du forfait all-in fee de la première année, lequel est en réalité prélevé trimestriellement à l'avance, et non en une seule fois.

Dans **les colonnes suivantes**, nous indiquons les frais à partir du moment de l'achat jusqu'au moment de la vente de l'investissement. Nous additionnons les frais liés à l'achat, les frais récurrents dus pendant la durée de détention de l'investissement, les frais liés à la vente et les taxes. Les résultats, exprimés en euro et en pourcentage, reflètent la totalité des frais sur la période concernée. Vous pouvez par conséquent visualiser le montant total de tous les frais cumulés sur la période concernée et vous faire une idée de l'impact de ces frais sur le rendement total, c'est-à-dire le pourcentage des frais totaux cumulés sur le montant de l'investissement.

La **dernière ligne du tableau** reprend le montant ainsi que le pourcentage sur une base annuelle, obtenus en divisant le résultat généré par le nombre d'années de détention de l'investissement. Cette ligne permet de voir le pourcentage annuel minimum que votre investissement doit produire pour absorber les frais. Il va de soi qu'en cas d'évolution négative ou positive de la valeur de l'investissement, l'impact des frais sera proportionnel à la valeur réelle de cet investissement. Cet aspect n'est pas pris en considération dans le présent aperçu, puisque, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, nous partons du principe que la valeur de l'investissement n'évolue ni négativement ni positivement pendant toute la durée de détention.

Les coûts réels pourraient donc différer, à la hausse comme à la baisse, des coûts présentés dans ce scénario sous l'effet des éléments suivants :

- le montant réel de l'investissement ;
- l'évolution positive ou négative de la valeur de l'investissement pendant la durée de détention ;
- la devise du produit ;
- les frais spécifiques liés au produit ;
- la période de détention effective ;
- les modifications potentielles de la tarification et du régime fiscal pendant la période de détention, etc.

	Frais d'achat		Frais cumulés et impact sur le rendement					
	Au moment de l'achat		Vente après 1 an(s)		Vente après 3 an(s)		Vente après 6 an(s)	
	%	€	%	€	%	€	%	€
Frais de services d'investissement	1,10%	110,00 €	1,10%	110,00 €	3,30%	330,00 €	6,60%	660,00 €
Frais uniques	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €
Frais d'entrée	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €
Frais de sortie	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €
Frais récurrents	1,10%	110,00 €	1,10%	110,00 €	3,30%	330,00 €	6,60%	660,00 €
Commission de gestion*	1,10%	110,00 €	1,10%	110,00 €	3,30%	330,00 €	6,60%	660,00 €
Droits de garde	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €
Taxes**	0,35%	35,10 €	0,47%	47,10 €	0,12%	47,10 €	0,12%	47,10 €
Frais uniques	0,12%	12,00 €	0,24%	24,00 €	0,24%	24,00 €	0,24%	24,00 €
Taxe boursière	0,12%	12,00 €	0,24%	24,00 €	0,24%	24,00 €	0,24%	24,00 €
Frais récurrents	0,23%	23,10 €	0,23%	23,10 €	0,69%	69,30 €	1,39%	138,60 €
TVA sur les droits de garde	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €
TVA sur la commission de gestion	0,23%	23,10 €	0,23%	23,10 €	0,69%	69,30 €	1,39%	138,60 €
Frais liés aux produits	0,00%	0,00 €	0,28%	28,00 €	0,84%	84,00 €	1,68%	168,00 €
Frais récurrents***	0,00%	0,00 €	0,28%	28,00 €	0,84%	84,00 €	1,68%	168,00 €
Incitations	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €
Frais cumulés	1,45%	145,10 €	1,85%	185,10 €	4,26%	461,10 €	8,40%	875,10 €
Frais moyens sur une base annuelle	1,45%	145,10 €	1,85%	185,10 €	1,42%	153,70 €	1,40%	145,85 €

* **Commission de gestion** : il s'agit d'un forfait annuel appelé « all-in fee » et prélevé à l'avance. Ce forfait englobe tous les frais d'entrée et de sortie, les frais fixes, les droits de garde ainsi que les frais de transaction liés aux investissements dont la gestion est assurée par la Banque. Il n'inclut cependant pas les taxes **. Dans cet aperçu, nous avons émis l'hypothèse d'un investissement dans un fonds d'actions venant compléter un portefeuille existant de minimum 1 000 000 EUR dans le cadre d'un contrat de gestion discrétionnaire de type Balanced. Le forfait annuel « all-in » choisi pour cet aperçu s'élève à 1,1% + 21% de TVA (repris dans les taxes **). Vous pouvez consulter les autres forfaits all-in dans la Liste des Tarifs Private Banking.

** **Taxes** : nous reprenons ici la taxe de Bourse due à l'achat et à la vente ainsi que la TVA due sur les services fournis par la Banque. Les autres taxes applicables aux personnes physiques et qui dépendent de la situation personnelle de chacun, ainsi que les taxes liées aux produits ne sont pas prises en compte dans les frais mentionnés dans ce scénario. Selon les cas, des taxes additionnelles pourraient dès lors s'appliquer, comme la retenue du précompte mobilier, notamment en cas de plus-value sur des investissements à revenu fixe ou de versement d'intérêts ou de dividendes, la « Withholding tax » - la taxe étrangère sur les dividendes, la « Taxable Income on Shares » (TIS)... Il est à noter que la taxe boursière peut différer selon la structure de l'ETF. Ainsi, si elle s'élève à 1,32% pour les ETF de type capitalisation enregistrés en Belgique, elle sera de 0,35% pour les ETF qui ne sont enregistrés ni en Belgique ni dans l'EEE.

*** **Frais récurrents** : tous les frais courants (pourcentage annuel constitué en majeure partie, par exemple, des frais de gestion du fonds).

Pour obtenir un détail de tous les frais et toutes les taxes applicables aux instruments financiers commercialisés par la Banque, nous vous invitons à consulter notre Liste des Tarifs Placements sur notre site web :

https://www.nagelmackers.be/src/Frontend/Files/userfiles/files/Liste_des_tarifs_placements.pdf

Vous pouvez en outre demander à obtenir la Liste des Tarifs Private Banking sur notre site web (<https://www.nagelmackers.be/fr/personal-private-banking/private-banking/demande-de-la-liste-des-tarifs-private-banking>) ou dans l'une de nos agences.